

En 1204, l'Angleterre perd la Normandie qui redevient française. Les grandes familles anglo-normandes qui géraient simultanément les terres en Angleterre et en Normandie se trouvent confrontées à un dilemme : rester en Normandie ou la quitter pour demeurer sur le sol anglais. Quelle que soit leur décision, la population anglo-normande commence à s'ouvrir à la population indigène. Ce processus d'intégration se manifeste alors par une influence profonde, sur le plan lexical, du français sur l'anglais. L'anglais était resté une langue presque purement germanique, avec quelques emprunts au latin. A partir de la fin du XII^e siècle, la langue anglaise devient progressivement ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une langue franco-allemande.

Quelle influence l'adoption du lexique anglo-normand a-t-il eu sur la langue anglaise ?

Le taux d'emprunt en matière de vocabulaire est absolument phénoménal. Il est aujourd'hui impossible de prononcer une phrase en anglais sans utiliser des

termes d'origine française. C'est une des raisons pour lesquelles les étudiants français qui lisent un texte du XV^e siècle n'éprouvent pas de grande difficulté. Cette lisibilité est d'autant plus facilitée s'il s'agit d'un texte du sud-est, car les dialectes de cette région de l'Angleterre, aux XIV^e et XV^e siècles, sont à la base de l'anglais moderne. Au contraire, les étudiants rencontrent d'énormes difficultés lorsqu'ils abordent des textes en provenance du nord-ouest, marqués par une très forte influence scandinave. Le moyen-anglais se caractérise par l'éclatement total de la langue en dialectes, ce qui suppose une certaine difficulté de communication à cette époque. Plusieurs facteurs concourent à cette influence de l'anglo-normand sur la langue anglaise. La population d'origine normande s'intègre dans la population indigène et le français s'impose comme une langue modèle, une langue de référence. Cette langue recherchée et sophistiquée est utilisée par une population éduquée. C'est là une question de dominance culturelle. ■

Poitevin-saintongeais Déclin d'oc entre Loire et Gironde

Au même titre que les autres langues du Nord de la France, le poitevin-saintongeais est une langue d'oïl. Mais, du Moyen Age où la zone était toute tournée vers l'Aquitaine des Guilhem, le poitevin-saintongeais a conservé un certain nombre de points communs avec l'occitan, souvenirs d'une époque où le parlange était peut-être plus méridional que septentrional.

Au haut Moyen Age, l'influence croissante des Francs se fait ressentir au nord pour créer un ensemble dit d'oïl. Par opposition à la zone d'oc. Entre les deux ensembles : des zones de transition dont celle comprise entre Loire et Gironde.

Quelle langue y parlait-on au Moyen Age ? Langue d'oc ou langue d'oïl ? ou une langue intermédiaire ? Les indices sont minces et discutés par les chercheurs. D'une part, le passage d'une langue à l'autre est difficile à localiser, d'autre part, son tracé a vraisemblablement glissé vers le sud au cours du Moyen Age.

En effet, «on a idée aujourd'hui qu'une langue est uniforme, explique Liliane Jagueneau, maître de conférences en philologie romane et linguistique française, alors que pour toutes les langues la variation géographique est constante. Les do-

cuments écrits dont nous disposons ne nous permettent pas de décrire avec précision la langue qu'on parlait dans le Centre-Ouest».

La toponymie dessine cependant une «frontière» : «Les noms en -ac (Jonzac, Cognac, Bellac) sont la marque de l'occitan tandis que les terminaisons en -ay (Civray, Tonnay) indiquent l'influence du nord». La ligne délimitant ces deux zones relie La Tremblade à Melle, Poitiers et Chauvigny. C'est-à-dire beaucoup plus au nord que l'actuelle frontière entre le poitevin-saintongeais et l'occitan (de Gascogne au sud ou du Limousin à l'est). Si cette ligne est artificielle car peu représentative de l'imbrication des langues, son déplacement vers le sud témoigne pour beaucoup d'un renforcement de l'influence septentrionale à l'époque médiévale.

Les textes fournissent d'autres indices, «mais, précise Liliane Jagueneau, ils sont plus difficiles à localiser car souvent de langue mixte. On ne sait pas toujours ce qui est dû au scribe ou à l'auteur du texte original». Le *Sponsus* ou *Vierges sages et vierges folles* est le texte le plus ancien, «supposé» en poitevin-saintongeais. Le manuscrit de ce drame liturgique est une

copie du XII^e siècle mais la langue employée est du XI^e. Le scribe est limousin occitan mais les avis divergent quant la langue d'origine. Alors que certains avancent un ancrage septentrional, Freddy Bossy¹ voit la marque d'un écrivain du Centre-Ouest. Selon cette dernière hypothèse, des influences d'oïl se feraient sentir au-delà de la ligne occitane marquée par la toponymie dès le XI^e.

L'origine des textes du XIII^e est moins discutée. *Tote listoire de France* est une chronique traduite au XIII^e en saintongeais. Elle existe en deux versions. «Dans la plus récente certaines formes occitanes ont disparu, d'autres subsistent et surtout des formes septentrionales apparaissent.» Dernier exemple, la Coutume de Charroux, au sud de la fameuse ligne en -ac, est un mélange de formes d'oïl et d'oc. Les indices convergent de fait vers une «francisation» au Moyen Age d'un parlange de couleur occitane. Due notamment à la puissance croissante du roi de France au détriment des Plantagenêt.

A.-G. Truong

1. «Le mystère des Vierges sages et des Vierges folles, drame liturgique en parlange du XI^e siècle» in *Aguaine*, Bulletin de la SEFCO n° 100, sept.-oct. 1980.